

OPTION SPORTIVE BADMINTON



L'option sportive badminton est ouverte aux élèves, (filles ou garçons) actuellement en classe de CM2, intéressé(e)s par cette activité physique et désirant la pratiquer régulièrement au collège.

Cette option accueillera les jeunes sportifs volontaires cherchant à se réaliser dans la pratique renforcée du badminton. Elle a pour but de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent.

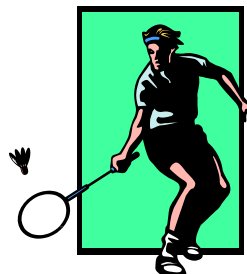
Cette option est un élément de la diversification des parcours offerts au collège.

Si votre enfant est sélectionné pour cette option, il suivra des séances de 2 heures par semaine pendant ces 2 premières années au collège.

Cette année 17 places sont réservées pour les élèves arrivant en 6^{ème}. Sur les deux heures consacrées, une heure sera dédiée exclusivement aux élèves de 6^{ème} et la deuxième heure sera commune avec les 12 élèves de 5^{ème} et les 7 élèves de 4^{ème} qui suivent cette option.

L'encadrement des séances sera réalisé par Mesdames LOREAU et COUDRAIS, enseignantes d'EPS au collège Sainte Croix.

Les élèves de 6^{ème} passant en 5^{ème} sont par défaut admis à poursuivre l'option sur validation du conseil de classe et des enseignantes au vu de l'année écoulée.



OPTION SPORTIVE BADMINTON



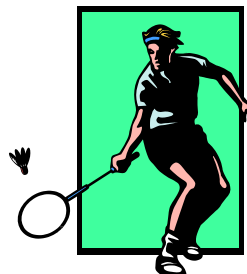
Quels sont les objectifs de l'option badminton?

L'option sportive scolaire permet

- de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans leur sport de prédilection,
- d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale,
- de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les effets d'un travail suivi et régulier,
- de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie,
- de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive,
- d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres,
- de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

Pour intégrer l'option Sportive Badminton, il faut :

- être volontaire, motivé(e) par l'activité,
- de préférence, avoir un bon niveau en badminton ou de bonnes qualités physiques,
- avoir un avis favorable du professeur de l'école pour les élèves de CM2,
- avoir rempli et rendu au secrétariat du collège la fiche de candidature avant la date de sélection,
- avoir participé et avoir été retenu(e) à la sélection sportive qui se déroulera le **mercredi 3 juin 2020**.



OPTION SPORTIVE BADMINTON



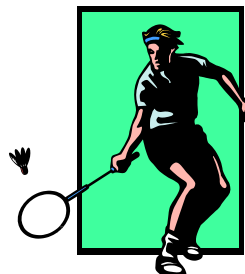
Modalités d'inscription et sélection des candidats :

1- Compléter la fiche de candidature (à demander en complément du dossier d'inscription). Celle-ci doit comporter les avis de l'enseignant et de l'entraîneur du club si l'élève est licencié. Le **Dossier complet** (l'enveloppe timbrée libellée à votre adresse, ainsi que la fiche de candidature) **est à déposer au secrétariat du collège Ste Croix au plus tard le 6 avril 2020.**

2- Se présenter le **mercredi 3 juin 2020 de 13h30 à 16h00** à la salle de la gironde (près des parkings des cars) afin de participer aux tests de sélection qui aboutiront à un classement des élèves candidats.

3- Les résultats sportifs et les dossiers scolaires seront ensuite étudiés (les bonnes performances sportives ne sont pas suffisantes).

4- La liste des candidats retenus sera affichée en fin d'année dans la cour du collège et un courrier sera envoyé aux familles.



OPTION SPORTIVE BADMINTON



Organisation sur le temps scolaire :

Les élèves sélectionnés pour cette option :

- pratiqueront 2h de sport supplémentaire par semaine. (en 6^{ème} : 4h d'EPS obligatoire +2h d'option ; en 5^{ème} : 3 h d'EPS obligatoire + 2h d'option badminton). Nous veillerons à ce que l'option et les cours d'EPS ne soient pas placés le même jour.
- suivront le même programme scolaire que les autres élèves. Cette option remplacera une heure de permanence de leur emploi du temps.
- devront participer aux compétitions organisées par l'UGSEL certains mercredis après-midi (une ou deux rencontres au niveau du secteur puis, en fonction de leurs résultats, ouverture vers les championnats départementaux, régionaux, voire nationaux !).
- pourront, s'ils le désirent (et c'est fortement conseillé pour les compétitions), suivre les entraînements proposés au sein de l'association sportive du collège les mercredis après midi de 13h à 14h45.

Contribution dans le cadre des parcours spécifiques :

Dans le cadre des parcours spécifiques une contribution complémentaire est demandée aux familles. Pour le dispositif badminton elle est 10€ / an.

La durée de l'engagement est de deux années, elle est incompressible (sauf avis médical et/ou avis du conseil de classe). Si d'éventuelles difficultés scolaires survenaient, la priorité serait alors donnée aux études : les séances sportives pourraient être remplacées par un travail de soutien scolaire. Tout manquement au règlement intérieur peut provoquer l'exclusion temporaire ou définitive de l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le :

Collège Sainte Croix, 3, rue du Prieuré - 35 410 Châteaugiron

Téléphone : 02.99.37.40 23 - E-mail : secretariat@ensemble-saintecroix.fr

